



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 441

10 octobre 2019

[R]ASSEMBLONS un Québec riche de tout son monde

Le Collectif a lancé le 25 septembre dernier *[R]ASSEMBLONS un Québec riche de tout son monde*, une vaste démarche de consultation et de mobilisation qui, durant les 18 prochains mois, risque d'occuper une bonne partie de son temps!

Objectif double

Vous l'aurez remarqué, la graphie de *[R]ASSEMBLONS* est un peu particulière, avec son R entre crochets. C'est pour donner à voir que la démarche poursuit un double objectif, soit *assembler* et *rassembler*. Assembler quoi? De nouvelles pistes de réflexion et d'action pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Rassembler qui? Tou·te·s ceux et celles qui considèrent que la pauvreté est

un obstacle à la réalisation des droits humains, et qui par conséquent veulent l'éliminer.

Consultation

[R]ASSEMBLONS se divise en trois volets. Le premier, c'est celui de la consultation nationale. L'équipe de travail du Collectif est prête à aller aux quatre coins du Québec pour rencontrer des personnes qui vivent en situation de pauvreté. Les personnes sont invitées à échanger sur ce que ça voudrait dire, pour elles, « une vie hors de la pauvreté ». L'animation se base sur le photolangage, une méthode qui, à partir de photos, vise à favoriser la prise de parole dans un groupe et à faire ressortir des représentations, des symboles, des interprétations.

Les personnes sont également invitées à échanger sur l'exclusion sociale : quelles formes peut prendre l'exclusion quand on est en situation de pauvreté? Que ressent-on, comment réagit-on quand on vit de l'exclusion? Et que pourrait-on faire, collectivement, pour l'éliminer?

Une première consultation a eu lieu le 1^{er} octobre dernier à Berthierville. Quatorze usager·ère·s et travailleur·euse·s du Groupe d'entraide En toute amitié y ont pris part. Leurs témoignages et réflexions ont été riches d'enseignements.

La fin de la tournée de consultation est prévue au printemps ou au début de l'été 2020.

Réflexion et mobilisation

Par la suite, comme deuxième volet de la démarche, le Collectif engagera avec ses membres et ses allié·e·s une réflexion stratégique, à partir de ce qui aura été dit et entendu au cours de la consultation. Cela va se faire à l'automne 2020 et à l'hiver 2021. Pour ce qui est du troisième et dernier volet de la démarche, celui-ci consistera en un rendez-vous national sur la colline Parlementaire au printemps 2021. On ne vous en dit pas plus sur ces deux volets pour l'instant! C'est encore loin, il y aura d'autres occasions pour vous en parler.

Casse-tête collectif

Une grande pièce de casse-tête de deux pieds par deux pieds, en bois, est



La première consultation de *[R]ASSEMBLONS*, à Berthierville le 1^{er} octobre dernier.

Suite en page 2

Suite de la page 1

remise à chaque groupe qui participe à la consultation. Le groupe est invité à y exprimer ce que signifie pour lui *[R]ASSEMBLONS un Québec riche de tout son monde*. Tous les groupes pourront venir ajouter leur morceau de casse-tête à l'œuvre collective lors du grand rendez-vous du printemps 2021.

Envie de participer?

Pour plus d'information sur *[R]ASSEMBLONS*, pour participer à la consultation ou pour connaître les dates des prochaines rencontres, une seule adresse : <http://rassemblons.ca>!

Allez voir aussi la page Facebook du Collectif (facebook.com/collectif.quebecsanspauvrete/), les photos du lancement et de l'arrêt de la tournée à Berthierville s'y trouvent. D'autres photos seront ajoutées au fur et à mesure de la tournée.

Enfin, pour vous donner encore plus le goût de participer à *[R]ASSEMBLONS un Québec riche de tout son monde*, nous vous invitons à écouter l'intervention qu'a faite Frédéric Mailhot-Houde, un membre du Comité AVEC, lors du lancement le 25 septembre. Celui-ci exprime magnifiquement ce que ça signifie, pour les personnes en situation de pauvreté, d'être consultées : tinyurl.com/FMailhot.

Crédit d'impôt pour solidarité Une sérieuse tracasserie administrative

Dans son rapport annuel 2018-2019 (cutt.ly/0eyTD76), la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, déplore que des dizaines de milliers de prestataires d'aide de dernier recours ne reçoivent toujours pas le crédit d'impôt pour solidarité (CIS). Ce n'est pas la première fois que la protectrice du citoyen dénonce cette situation et presse le gouvernement de la régler une fois pour toutes.

Auparavant, le crédit d'impôt pour la taxe de vente du Québec (qui est l'une des trois composantes du CIS) était versé à même les prestations. Depuis 2011 cependant, le ministère des Finances exige la production d'une déclaration de revenus pour avoir droit au crédit d'impôt. Or, plusieurs personnes assistées sociales ne parviennent pas à produire, ou ne produisent pas, de déclaration de revenus. C'est ce qui explique pourquoi des personnes qui ont droit à ce crédit n'y ont finalement pas accès.

« Selon les données fournies par Revenu Québec, chaque année depuis 2012, environ 45 000 prestataires [d'une aide de dernier recours] ne reçoivent pas le crédit d'impôt [...] ». Le CIS représente, pour 2019, un montant annuel de 998 \$ pour les personnes assistées sociales.

La protectrice du citoyen recommande « la mise en place d'un mécanisme de versement automatique » du crédit d'impôt pour solidarité. C'est aussi ce que préconise le Collectif, qui dès 2011 avait signalé sa crainte que l'obligation de produire une déclaration de revenus ne prive des personnes de ce crédit d'impôt.

Le premier ministre, François Legault, s'est engagé à remédier à la situation lors de la mise à jour économique du gouvernement, prévue le 7 novembre prochain. Ou si ce n'est pas possible, lors du budget au printemps. Le Collectif en prend bonne note. Il y a déjà trop longtemps que cette tracasserie administrative perdure et qu'elle pénalise les personnes les plus pauvres de la société.



Rassemblons
UN QUÉBEC RICHE DE TOUT SON MONDE

rassemblons.ca



COLLECTIF
POUR UN QUÉBEC
SANS PAUVRETÉ



Collectif pour un Québec sans pauvreté

750, Saint-François Est, Québec (QC) G1K 2Z9

téléphone: 418 525-0040 / télécopieur: 418 525-0740 / collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca